



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André, tenue au salon du personnel de l'école Saint-André, 415 rue Calixa-Lavallée, Granby, le lundi 28 octobre 2019, à 19 h.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents, mesdames et messieurs les membres formant QUORUM

Aubuchon, Caroline, parent
Arpin, Anick, parent
Blais, Guylaine, enseignante
Desmarais, Daphnée, parent substitut
Duranleau, Simon, parent
Feeley, Véronique, enseignante
Gignac, Éric, enseignant
Groleau, Lucie, personnel de soutien, T.E.S.
Lacerte, Annabelle, enseignante
Legault, Marie-Josée, parent
Morin, Ghislain, parent substitut
Olivier, Chantal, technicienne du service de garde
Pelletier, Steve, parent
Simard, Jessica, parent
Viens, Marie-Josée, parent

Est également présent :
Denicourt, Louis, directeur
Gagnon, Marc, commissaire

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Véronique Feeley et appuyé par Marie-Josée Legault d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

22CÉ1920-009

Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 30 SEPTEMBRE 2019

Il est proposé par Marie-Josée Legault et appuyé par Caroline Aubuchon d'adopter le procès-verbal du 30 septembre 2019 tel que présenté, en y ajoutant ces absents :

- Éric Gignac était absent
- Daphnée Desmarais était absente.

22CÉ1920-010

Adopté à l'unanimité

4. MOT DE LA DIRECTION ET DES ENSEIGNANTS

- Nous avons acheté une carte à M. Bonnardel en guise de remerciement pour son don. Le CÉ signera la carte et l'enverra.
- Les bulletins seront par « booking ». Les parents pourront aller sur le site pour s'inscrire à une plage horaire. Le lien sera ouvert le 8 novembre. Les rencontres pour les bulletins des élèves de maternelle seront le jeudi 14 novembre, en soirée et le vendredi 15 novembre, en avant-midi. Les rencontres pour les élèves de 1^{ère} à 6^e année seront la semaine suivante. L'ensemble des parents devront s'inscrire via le lien, sauf deux classes.
- Les parents ont reçu la lettre concernant le confinement barricadé.
- Système de valorisation « Les bons coups ». Ces billets seront cumulés dans chaque classe, deux élèves seront récipiendaires d'une surprise (ex : dîner avec le directeur ou activité spéciale). Quand la boîte-école sera pleine, une activité-école sera faite. Le personnel du service de garde recevra la formation sur l'intervention positive.
- Budget : dans une semaine Louis recevra son budget scolaire.
- Vaccination aura lieu le 4 novembre pour les élèves de 4^e année.



No de résolution
ou annotation

- Demande pour le zoo : l'activité aura lieu à l'école pour les groupes 101 et 102.
- L'ensemble des activités des différents niveaux se sont bien déroulées.

5. VIE DU SERVICE DE GARDE

Plusieurs suppléants viennent dépanner au service de garde dû au manque de personnel. Il y a 187 enfants réguliers (185 officiellement), 83 enfants sporadiques dont 30 qui sont toujours présents.

La séquence des activités pédagogiques de cette année :

- o Octobre : Halloween à l'école
- o Novembre : Shelton (faire des bandes dessinées) et Angry Bird pour les petits
- o Décembre : Dinoversaire 8\$ de frais
- o Février : St-Valentin
- o Mars : Cabane à sucre
- o Avril : Animagerie
- o Juin : Animagerie

6. QUESTIONS OU COMMENTAIRES DU PUBLIC

Discussion sur le plomb dans les institutions scolaires ; des tests seront effectués par les commissions scolaires, mais cela devrait être correct pour l'école St-André due à son année de construction. La date n'a pas été communiquée.

Les ressources matérielles ont été avisées qu'Hydro-Québec a communiqué avec Louis pour le remplacement des compteurs.

Les procès-verbaux ne sont plus accessibles dû à un changement de plateforme, la secrétaire a été avisée et le transfert des procès-verbaux ont été déposé le 28 octobre.

7. RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

L'adoption est faite. La révision des règles ne suscite pas de question puisqu'elles semblent la même que l'an passé.

Il est proposé par Marie-Josée Legault et appuyé par Marie-Josée Viens d'approuver les activités éducatives telles que présentées.

Adopté à l'unanimité

8. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Les activités de 4^e année ont été déterminées pour l'année.

Il est proposé par Véronique Feeley et appuyé par Chantal Olivier d'approuver les activités éducatives telles que présentées.

Adopté à l'unanimité

9. SUIVI DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CÉ

Le budget est utilisé pour le café et les biscuits.

10. INFORMATION DU COMITÉ PARENT

Anick a assisté à la rencontre du comité de parent.

- Gestion du transport scolaire : s'il y a des retards importants ce sera indiqué sur le site internet de la commission scolaire. C'est plus fréquent cette année, dû aux travaux sur les routes et aux changements d'horaires (ajout des pauses).
- Ils ont parlé du budget, mais pour le moment il n'est pas encore disponible.
- À Bromont, il est possible de s'inscrire à une maison de répit qui prend, une fois par mois, en charge les enfants. Un communiqué sera envoyé.

22CÉ1920-011

22CÉ1920-012



No de résolution
ou annotation

- La rencontre du comité conjoint est prévue en novembre. Le projet de loi 40 sera abordé.

11. INFORMATION DU COMITÉ EHDA

Aucune information à ce sujet.

12. CORRESPONDANCE

Il n'y a pas de correspondance.

13. LOCATION DE SALLE

Il n'y a pas un volume important de demande pour les réservations de salle. Pour les membres du personnel, c'est gratuit, mais ceux-ci assument les coûts pour l'ouverture et la fermeture de l'école. Pour les personnes de l'externe, des coûts sont demandés.

Pour Mme Lambin et M. Beaumont, c'est la salle du CÉ qui est demandée.

Il est proposé par Véronique Feeley et appuyé par Éric Gignac d'approuver la location de salle du 25 décembre 2019 à Mme Véronique Lambin.

22CÉ1920-013

Adopté à l'unanimité

22CÉ1920-014

Il est proposé par Véronique Feeley et appuyé par Éric Gignac d'approuver la location de salle du 1^{er} janvier 2020 à M. Patrice Beaumont.

Adopté à l'unanimité

14. PHOTOS SCOLAIRES

Les photos devaient se prendre à l'extérieur, mais dû au temps annoncé, les photos ont été prises à l'intérieur.

Pourquoi sommes-nous avec Studio la pomme verte ? Certaines écoles ont fait des soumissions et ont été avec un autre studio. Certains studios demandent l'implication des secrétaires d'école. Avec l'appel d'offres de la commission scolaire, la prise en charge est complète.

Les photos sur fond vert donnent des résultats mitigés, nous aimerions faire la demande de prendre les photos sur un fond physique pour augmenter la qualité des photos.

15. ENVIRONNEMENT

Une poubelle de compost, par semaine, est remplie. L'école Eurêka a mis un bon processus en place pour le recyclage. Lucie s'informera auprès des écoles qui se démarquent. Des discussions avec le cuisinier ont été entamées pour le sensibiliser et l'intégrer au projet; il est très réceptif. Lors d'évènement, il vend parfois 100 repas supplémentaires, il n'est pas envisagé d'acheter 100 assiettes lavables, à cause du rangement, mais il est envisagé d'acheter des matériaux compostables.

Marie-Josée Legault s'offre pour être disponible une fois par mois pour « sensibiliser » ou faire des ateliers avec la brigade.

16. PROJET DE LOI 40

Certains éléments sont questionnés par rapport au projet de loi 40. Un sondage reprenant des éléments du projet de loi a été soumis aux parents du comité de parent. Nous serons informés des futurs développements.

17. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

Les chiffres seront officialisés la semaine prochaine avec le budget, l'argent de M. Bonnardel n'a pas encore été reçu. Steve a discuté avec Elizabeth, enseignante, de certaines possibilités.



No de résolution
ou annotation

Les activités priorisées seraient celles qui favorisent des activités quotidiennes.

Possibilité d'ajouter de l'asphalte.

Achat de trottinette pour les récréations.

Le fond à destination spéciale n'a pas de date d'utilisation, mais le 18 000 \$ reçu par le défi Pierre Lavoie doit être utilisé dans les deux prochaines années.

Au prochain comité, les parents apporteront des idées.

18. VARIA

Intimidation : Sujet abordé au point 4

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Véronique Feeley et appuyé par Anick Arpin de lever l'assemblée à 21 h 14.

Adopté à l'unanimité

22CÉ1920-015

Steve Pelletier
Président

Louis Denicourt
Directeur